

Résumé

La publication annuelle *Réformes des politiques fiscales : Pays de l'OCDE et économies partenaires* fournit des informations comparatives sur les réformes fiscales menées dans les différents pays. Elle suit l'évolution des politiques fiscales dans le temps et donne un aperçu des dernières tendances en matière de réforme fiscale. L'édition de cette année porte sur les réformes fiscales mises en place ou annoncées au cours de l'année civile 2021.

L'édition 2022 couvre le plus grand nombre de pays depuis l'introduction de cette publication il y a sept ans. Elle analyse les réformes des politiques fiscales mises en œuvre dans 71 juridictions membres du Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéficiaires, y compris l'ensemble des pays de l'OCDE. L'augmentation de la couverture des pays reflète les efforts déployés par le Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE pour accroître le nombre et la diversité des pays auxquels il apporte son soutien.

Ce rapport comporte quatre chapitres. Le chapitre 1 décrit le contexte macroéconomique dans lequel s'inscrivent les modifications apportées aux politiques fiscales, et donne un aperçu des évolutions de l'économie mondiale. Le chapitre 2 présente les dernières tendances relatives aux recettes fiscales et à la composition des impôts, et met en lumière les répercussions de la pandémie de COVID-19 en 2020 sur ces dernières. Le chapitre 3 décrit en détail les réformes qui ont été mises en place ou annoncées en 2021, par catégories d'impôts. Le chapitre 4 est une Étude spéciale qui examine les mesures fiscales prises par les pays pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, et formule des recommandations pour le cas où les prix resteraient élevés.

Le rapport recense plusieurs facteurs communs qui sous-tendent les décisions de politique fiscale. L'exposition à la pandémie de COVID-19 et les taux de vaccination sont restés de puissants déterminants des politiques fiscales engagées par les pouvoirs publics en 2021, et du rythme auquel certaines mesures ont été prises, retirées ou remplacées, les pays cherchant à stimuler la reprise de la consommation et des investissements tout en limitant les taux de contamination. La marge de manœuvre budgétaire des pays et leur capacité à mobiliser leurs systèmes de prélèvements et de transferts pour cibler les mesures ont également joué un rôle essentiel. Les pays disposant des systèmes les plus avancés ont été mieux à même d'adapter la durée des mesures et les secteurs (et dans certains cas, des types d'entreprises spécifiques) nécessitant un soutien continu. Les pays les plus exposés aux marchés du gaz naturel et du pétrole ont cherché à protéger les ménages et les entreprises de la forte hausse des prix de l'énergie au deuxième semestre par des mesures de soutien budgétaire temporaires, tout en réduisant les mesures de relance susceptibles d'accroître l'inflation.

Le rapport met en lumière les tendances suivantes par catégorie d'impôt :

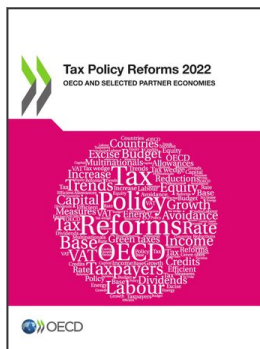
- La plupart des pays ont réduit les **impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et les cotisations de sécurité sociale (CSS)** en vue de stimuler la croissance économique et d'améliorer l'équité. Les révisions du taux de l'IRPP ont été moins fréquentes que les années précédentes, tandis que les mesures de réduction de l'assiette de l'IRPP ont été répandues, avec des mesures visant les ménages à revenu faible et intermédiaire, et notamment ceux avec enfants,

afin de soutenir l'emploi et verser des prestations liées à l'activité. Très peu de changements ont été apportés aux régimes d'imposition des revenus du capital des ménages. Les baisses des taux de CSS et les mesures de réduction de la base des cotisations ont été en grande partie temporaires.

- Quatre pays ont abaissé leurs taux légaux de **l'impôt sur les bénéfiques des sociétés (IS)**, tandis que cinq pays ont réduit leurs taux d'IS applicables aux petites et moyennes entreprises et ceux prévus par les régimes de taxation de la propriété intellectuelle, conduisant à une plus grande convergence des taux de l'IS entre pays. De nombreux pays ont augmenté la générosité des incitations fiscales en faveur des entreprises afin de stimuler l'investissement et l'innovation, notamment pour promouvoir la durabilité environnementale. Toutefois, l'évolution la plus significative a été le renforcement significatif de la coopération internationale en matière fiscale, 137 juridictions s'étant accordées sur une solution reposant sur deux piliers pour réformer les règles fiscales internationales et faire en sorte que les entreprises multinationales paient une juste part d'impôt, quel que soit le lieu où elles exercent des activités et génèrent des bénéfices.
- L'assiette de la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** a subi de nombreux changements en 2021, mais les taux sont restés le plus souvent inchangés. Les taux standards de TVA ont été maintenus dans la plupart des pays, dans la continuité de la tendance observée au cours des six dernières années. Toutefois, les assiettes de la TVA ont connu d'importants changements, avec la suppression de la plupart des baisses temporaires de taux en faveur de secteurs spécifiques qui avaient été instaurées en 2020, et la décision de certains pays d'appliquer des taux réduits de TVA à une gamme de produits et de services de façon permanente à partir de 2021. La plupart des pays ont conservé les taux zéro ou les exonérations de TVA en faveur des produits médicaux utilisés pour combattre le COVID-19 qui avaient été mis en place en 2020, tandis que certains ont appliqué des taux réduits de TVA aux sources de carburants à titre temporaire aux troisièmes et quatrièmes trimestres. Les principales réformes ont concerné le commerce électronique, avec un important renforcement des obligations en matière de facturation électronique et de déclarations numériques.
- Dans le domaine des **taxes liées à l'environnement**, les progrès se sont poursuivis en 2021, bien qu'à un rythme plus lent que les années précédentes. Promouvoir la durabilité environnementale devient un axe de plus en plus central de la politique d'imposition de l'énergie et de l'utilisation des véhicules, et les taxes carbone explicites sur les carburants ont été étendues au cours de l'année. Parmi le petit nombre de pays qui ont augmenté ou mis en place des taxes sur le carbone, des mesures compensatoires ont parfois été introduites comme la baisse des impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises. Néanmoins, les prix effectifs du carbone restent globalement faibles, ce à quoi contribuent les réductions temporaires des taxes sur l'énergie intervenues à la fin de l'année 2021.
- Les dispositions relatives aux **impôts fonciers** adoptées en 2021 visaient principalement à encourager la progressivité et l'équité, même si les réformes ont été moins nombreuses qu'au cours des années précédentes. Ces réformes ont pour l'essentiel consisté en des hausses d'impôts, par le relèvement des taux ou l'élargissement de la base d'imposition, souvent ciblées sur les personnes physiques ou morales pour qui l'immobilier est un produit d'investissement, ainsi que sur les contribuables les plus fortunés. Ces mesures visaient souvent à encourager l'utilisation efficace du parc immobilier et à améliorer l'équité de l'impôt foncier en général.

L'Étude spéciale examine les mesures d'aide prises par les États afin de protéger les ménages et les entreprises de l'impact de la hausse des prix de l'énergie. L'Étude met en avant le fait que si les mesures adoptées jusqu'en mai 2022 étaient relativement simples à mettre en œuvre et à communiquer, beaucoup de celles visant à abaisser le prix de l'énergie n'ont pas été ciblées et n'ont pas incité à la réduction de la consommation d'énergie dans une période de contraction de l'offre. L'Étude spéciale formule également des recommandations aux pouvoirs publics si les prix restaient élevés, en suggérant

d'opter pour des mesures plus ciblées, ce qui pourrait nécessiter de revoir les systèmes actuels de transferts et de protection sociale.



Extrait de :

Tax Policy Reforms 2022

OECD and Selected Partner Economies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/067c593d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Résumé », dans *Tax Policy Reforms 2022 : OECD and Selected Partner Economies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/0ab0f4f7-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.